



Liaisons aquitaine

Bulletin spécial
Assemblée générale

Bourse du Travail, 44, cours Aristide Briand - 33075 Bordeaux Cedex

Tél. fax. rép.: 05 56 92 88 91 - M.el : ihsacgt@wanadoo.fr

Site: <http://www.ihsacgt.aquitaine.org/>

**Assemblée générale
ordinaire de l'IHSA
Salle 430-4^e étage
Bourse du travail
Bordeaux**

Lundi 31 mai 2010

9h accueil des participants

9h15 début des travaux

12h 45 élection du CA et

13h clôture des travaux

13h15 buffet campagnard

**Ce numéro de Liaisons
tient lieu de
CONVOCATION
et de document
préparatoire.**

Activités et perspectives (page
1, 2 et 3)

Notre site (page 4)

Missions et fonctionnement
(page 5 et 6)

Programme éditorial (page 7)

Etat d'organisation (page 8)

Documents comptables (page
9)

Bulletins de participation et
d'inscription au buffet
(annexe1)

Appel à candidature au
conseil d'administration
(annexe 2)

Procuration (annexe3)

Numéro 42

Mai 2010

Ordre du jour

1. Rapport d'activité et rapport financier
2. Nos perspectives de travail
3. Programmes éditoriaux de la revue
Aperçus
4. Elections du CA
5. Informations et questions diverses

Activités et perspectives

Ou en sommes-nous?

Nous arrivons à la fin de la période de transition qui a fait suite à la création des instituts à un moment de notre histoire. Aujourd'hui, chacun est en pleine responsabilité, c'est le moment de mettre en pratique les principes de coopérations définis aux dernières journées d'études des Instituts, issus pour partie de l'expérience mise en œuvre en Aquitaine.

Cette démarche s'appuie sur des relations renouvelées avec nos organisations fondatrices.

La reprise de relation régulière avec nos organisations fondatrices et spécifiquement avec la région CGT.

Une rencontre de l'IHSA avec la Région CGT s'est tenue le 17 décembre 2009. Elle est l'aboutissement d'une démarche engagée par le secrétariat de l'IHSA auprès du nouveau secrétaire régional. La densité du travail accompli par l'IHSA a été pointée. La rencontre s'est conclue sur un accord de réunion Région CGT, IHS Aquitain et départementaux, avec la présence des UD et des professions pour le renouvellement et le renforcement de l'institut d'histoire sociale régional. Cette rencontre s'est tenue le 15 février 2010 à la suite de notre bureau du 25 janvier. Cela s'est traduit par la mise en place d'un groupe de travail et l'élaboration d'un quatre pages avec questionnaire qui a fait l'objet d'un envoi avec le dernier

bulletin régional. De plus, il est acquis que la question de l'IHSA et la préparation de son AG sera à l'ordre du jour du comité régional.

Quelques pistes de travail

Notre bureau et notre CA sortant ont abordé la manière de présenter à l'AG les axes prioritaires et leur mise en œuvre accompagnés de propositions. Trois points ont été mis en avant : 1) consolider l'acquis 2) conforter les équipes 3) remplir nos missions

Consolider l'acquis

Nous partons d'un bilan d'activité jugé important et de qualité par nos organisations fondatrices, qui pour la région et l'UD-CGT Gironde sont revenues à la Bourse du travail, donc physiquement plus près de l'institut. Nous sommes attentifs aux apports et contributions de nos IHS et organisations qui nous permettront de consolider l'acquis.

La mesure du travail accompli pose la question du comment poursuivre les missions bien définies et notamment celle principale de la revue « Aperçus » qui permet, avec une diffusion élargie, d'assurer l'équilibre budgétaire.

Au delà de la transmission de la mémoire orale et écrite, s'appuyant sur nos archives, la revue a prioritairement pour but d'aider nos organisations à appréhender les enjeux du combat syndical que porte l'histoire sociale dans toutes ses dimensions : apport dans le développement des luttes revendicatives en lien avec les sujets d'actualité ou de préoccupations exprimés.

C'est le cas avec la revue 94 Marbot-Bata et la revue 96 à venir sur les 100 ans de l'Aéronautique en Aquitaine au regard de l'action de la cgt en faveur d'une politique industrielle. C'est aussi le cas avec la revue 95 sur les UL en Gironde qui s'inscrit dans le débat du 49^e congrès de la CGT et du 57^e congrès de l'UD-CGT 33 sur les structures syndicales. Egalement pour celle prévue sur les 40 ans de la région CGT pour contribuer à la préparation de la conférence régionale en Aquitaine.

Prenons la mesure du travail accompli et même si la tâche est conséquente, elle est essentielle pour le développement des instituts Aquitain et départementaux.

Cela conduit naturellement à poser le second point pour un renforcement du collectif.

Conforter les équipes

Il s'agit d'assurer la continuité de l'IHSA en assurant le renouvellement et le renforcement de son CA et de son bureau et avec une meilleure répartition des postes et des tâches. La réflexion sur l'avenir immédiat doit tenir compte des remplacements pour pourvoir aux fonctions assurées par Michel qui ne reconduira pas son mandat à l'IHSA, le départ de Christiane du bureau et à moyen terme le remplacement du directeur de la revue et du président de l'IHSA. Même problématique pour le CA. La réponse est impérativement à trouver dans le corps militants actuel ou à venir de nos IHS.

Nous avons une proposition de l'IHS Gironde pour assurer le poste de trésorier (e) qui est vacant depuis le départ de Marie-Lou Véga. Il s'agit de Josiane Boussard qui a accepté de prendre le relais et nous l'en remercions.

Avec ce premier renfort nous devons faire le point avec les membres du CA actuel, renouvellement des candidatures, engagement dans les responsabilités, engager une recherche avec l'ensemble des instituts, la sollicitation de nos organisations fondatrices qui tiennent compte des premiers échanges, à la région et dans les UD.

Remplir nos missions

En proposant une nouvelle feuille de route pour les deux ans à venir basée sur les principales missions de l'IHSA, la revue « Aperçus » et la coordination des IHS départementaux. Notre feuille de route initiale n'était-elle pas trop ambitieuse ? Il faut voir ensemble ce qui a réussi, ce qui est réalisable, ce qui revient prioritairement aux IHS départementaux, ce qui relève de la coopération.

Tous ses aspects ont fait l'objet de discussions et de débats, ce que nous avons réalisé est important, ce qui reste à faire l'est tout autant. Nous attendons une réelle prise en compte de la région. C'est en bonne voie, à l'exemple des engagements pris par le secrétaire régional et la mise en place d'un collectif de suivi à la région. De la même façon nos IHS doivent solliciter leur UD respective. Reste en suspens la situation du Lot et Garonne. Cette prise en compte doit déboucher sur le renforcement effectif de l'IHSA.

Tous ces sujets sont à aborder par notre assemblée générale du 31 mai.

Bien entendu est également souhaitable que soit poursuivi le débat sur notre revue comme il l'a été par notre CA du 15 mars et notre bureau du 29 mars. Le fait que tout le monde ne soit pas sur la même longueur d'onde ne doit pas escamoter la discussion qu'il convient de mener sereinement. En conclusion, que chacun s'y prépare : quelle revue ? quel contenu ? quel lectorat ? quels liens avec les universitaires ? Etc.

Il en est de même pour l'autre vitrine de notre IHSA qu'est le site : comment l'améliorer, le mettre à jour, le rendre attractif et utile ? Propositions sont faites d'y intégrer toutes nos revues épuisées à la vente ainsi que l'inventaire des archives existantes, d'envisager une rubrique photo. Là aussi, que chacun réfléchisse.

Le secrétariat

Suivi de la feuille de route 2008-2010

1 - Fichier d'adresses électroniques : notre carnet d'adresse contient de 216 destinataires, chiffre encore améliorable. Mis à jour à peu près régulièrement, il facilite la tâche d'information des adhérents matériellement et financièrement.

2 - Projet commun de formation sur les archives. Après les Landes et la Dordogne, une session d'une journée s'est tenue à Bayonne pour l'IHS 64. Cette voie doit être maintenue et renforcée et ouverte aux adhérents collectifs car l'enjeu des archives est primordial.

3 - Participation de l'IHSA et des IHS aux assemblées, congrès et autres initiatives syndicales à condition d'être informés et de prendre quelques dispositions. L'invitation de l'IHSA et des IHS devait être naturelle et doit le devenir au moins dans la CGT. Un progrès semble se dessiner si on se réfère aux sollicitations reçues et assurées.

4 - Le programme éditorial de la revue Aperçus. Nous tenons les objectifs, mais nous avons toujours le risque d'être vite sur le fil du rasoir.

5 - Bulletin Liaisons Aquitaine. Sa sortie est régulière depuis la dernière AG de mai 2006 avec 12 numéros édités du n°31 au n°42.

6 - Plan de visite des syndicats et structures. Il y a problème car nous ne prenons pas de mesures pour aller vers les syndicats. Faut-il persister dans cette tâche?

7 - Relations avec les collectifs de formation syndicale. En ce moment on est en baisse sérieuse sur cette question.

8 - Plaquette d'information IHSA. Le tirage 2007 en 1500 exemplaires a été vite épuisé. Un second tirage actualisé fait en 2008 arrive aussi à épuisement.

9 - Site INTERNET de l'IHSA. Il est opérationnel et il héberge les IHS. Le secrétariat s'efforce de le tenir à jour mais l'acte réflexe de fournir de la matière n'est pas encore acquis. (voir page 4).

10 - Aide à la création et coordination des instituts départementaux est une des missions de l'IHSA. La participation active et physique de l'IHSA à toutes les AG des IHS s'inscrit dans cette mission. Concernant le Lot et Garonne un premier contact a bien eu lieu mais sans suivi à ce jour.

Notre site : www.ihscgtaquitaine.org/

Ce site a été ouvert le 24 avril 2008. A ce jour, 6 mai 2010, il a fait l'objet de 24 454 visites.

Un impératif : fournir de la matière et mettre à jour.

Cela est vrai pour l'IHSA mais aussi pour les IHS départementaux pour les pages d'hébergement qui leur sont réservées.

The screenshot shows the website interface. The main content area includes a welcome message: "Bienvenue sur notre site" and a quote: "Il est bien difficile de savoir où l'on va si l'on ne sait pas d'où l'on vient". Below this, there is a section for the "Centenaire Aéronautique" with a date of "Actualité" and a list of logos for "BORDEAUX MÉRIGNAC 100 ans D'AÉRONAUTIQUE", "la cgt", and "Institut d'histoire sociale Aquitaine". The right sidebar lists "Derniers articles" such as "Repère N° 4 juin 2009" and "Aperçus N° 96".

Comment l'alimenter ?

Le site est placé sous la responsabilité juridique et éditoriale du bureau de l'IHSA et sous la responsabilité technique de Jean-Jacques Loubeau, membre du bureau de l'IHS 33 et du conseil d'administration de l'IHSA.

Pratiquement, deux procédures :

- 1) s'il s'agit d'un article dans une des rubriques du site IHSA, vous devez envoyer vos articles au secrétariat de l'IHSA et à Jean-Jacques Loubeau
- 2) s'il s'agit d'un article ou d'une mise à jour qui concerne la rubrique des IHS départementaux, colonne de gauche « les IHS CGT (votre département) », vous envoyez vos articles ou mises à jour au secrétariat de votre institut et à Jean-Jacques Loubeau

e-mail loubeau@wanadoo.fr

Les articles doivent être au format Word ou PDF. Les images doivent être aux formats JPG, GIF, PNG avec une résolution la plus faible possible pour faciliter le téléchargement.

Rappel de nos missions statutaires

Ce que prévoient nos statuts adoptés au cours de l'AG extraordinaire du 12/12/2005

ART. 2

L'Institut se fixe comme objectif :

1. La coordination de l'activité des instituts ou antennes départementaux, notamment au travers de la mutualisation des compétences, de la documentation et des archives ainsi que dans la recherche d'initiatives à caractère régional ou communes avec un ou plusieurs de ces instituts ou antennes.

2. L'édition d'une publication trimestrielle intitulée « Aperçus », à dimension régionale, et l'édition d'un bulletin interne intitulé « Liaisons », à destination des instituts et antennes départementaux et de leurs adhérents abonnés ainsi que des adhérents abonnés directs des départements n'ayant pas d'instituts ou d'antennes.

Proposition de modification de cet alinéa relative à la propriété et la gestion du site IHSA.

3. La mise en œuvre d'études, de recherches et de larges confrontations dans les domaines de son champ d'investigation.

4. La recherche et le traitement d'informations et de documents de toute nature se rattachant à l'histoire sociale syndicale régionale et leur exploitation.

5. La contribution à l'information et à la formation des militants syndicaux, des travailleurs, des étudiants et de toutes organisations et organismes intéressés par l'histoire sociale et la recherche dans ce domaine.

ART. 3

L'Association utilisera tous les moyens d'actions qui peuvent concourir aux buts fixés par l'Article 2.

Lorsqu'un département d'Aquitaine est dépourvu d'institut départemental, ou en cas de disparition de cet institut, l'IHSA fait sienne l'ambition d'aider à la création ou à la recréation d'un Institut de ce département.

Ci-contre extraits du document « Principes de coopérations » élaboré au cours des journées nationales d'étude à Pleaux en mai 2008.

(extrait relatif aux instituts régionaux).

Nos statuts en sont très proches



Principes de coopérations

..... L'institut régional veille, en coopération avec les instituts départementaux à bâtir des initiatives à propos de thèmes transversaux. Il s'attache à dynamiser la participation des associations départementales.

Dans la mesure de ses moyens, il édite une revue qui s'efforce de traiter des sujets d'audience régionale.

Il est préoccupé par la formation des militants, en particulier à propos de la sauvegarde et du traitement des archives.

Enfin, il est attentif à la permanence de l'activité des instituts départementaux, il stimule la création d'institut départemental là où il n'en existe pas encore.

Il a donc un rôle de coordination et non pas de tutelle à l'égard des associations existantes sur le territoire régional.

Établis à Pleaux, le 28 mai 2008

Rappel sur notre fonctionnement

Ce que prévoient nos statuts

ART. 6 – Assemblée Générale ordinaire

L'Assemblée Générale ordinaire comprend tout membre individuel (associé et direct), le représentant de tout membre collectif (associé et direct), le représentant de chaque institut départemental et celui de chaque membre fondateur. Elle se réunit tous les deux ans, délibère sur toutes les questions mises à l'ordre du jour et décide à la majorité des membres présents ou représentés.

Chaque membre peut donner procuration, les membres présents ne pouvant disposer que de deux procurations.

Elle se prononce sur les candidatures au Conseil d'Administration et procède à leur élection.

Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'Association sont convoqués par les soins du Président.

L'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

Le Président dirige l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association.

Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

Se reporter au bulletin de participation (annexe 1 de couleur verte)

ART. 7 - Conseil d'Administration - Bureau

Le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale. Ses membres sont élus pour deux ans et renouvelables. Les sièges sont répartis entre les membres fondateurs, associés et directs, en veillant à une répartition équilibrée et géographique des instituts départementaux, des membres individuels et des membres collectifs.

Le Conseil se réunit au moins trois fois par an, sur décision du Président ou de son mandataire ou encore, sur la demande d'un quart de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le Conseil est responsable des orientations et de la gestion de l'Association devant l'Assemblée Générale.

Il est également responsable de l'adoption et de la réalisation du programme éditorial de la publication « Aperçus ». A ce titre, il se dote d'un Comité de rédaction autour du directeur de publication et du rédacteur en chef.

Le Conseil élit parmi ses membres un Bureau comprenant au moins :

- ☞ Un ou une Président (e)
- ☞ Un ou une Secrétaire
- ☞ Un ou une Trésorier (e)
- ☞ Un ou une Directeur (trice) de publication
- ☞ Un ou une Rédacteur (trice) en chef

En tout état de cause, la composition numérique du bureau ne peut être supérieure à la moitié moins un du nombre de membres du conseil d'administration.

Se reporter au bulletin de candidature au conseil d'administration (annexe 2 de couleur bleue)

Programmes éditoriaux des « Aperçus »

Ratifié par le conseil d'administration IHSA du 19 octobre 2009

Pour 2009

n° 92 : la CGT au cœur de l'hôpital de Cadillac. Rappelons que ce numéro du 1^{er} trimestre est bien sorti au deuxième trimestre comme prévu (19 juin).

n° 93 : 115 ans d'histoire CGT à la poudrerie de Saint-Médard (2^e trimestre), il est sorti début octobre, soit à peu près dans les temps pour le 3^e trimestre.

n° 94 : les Jacquou de la chaussure (IHS 24), 3^e numéro de 2009 est sorti dans la 1^{ère} quinzaine de décembre, soit au 4^e trimestre.

n° 95 : consacré aux UL en Gironde 4^e numéro de 2009 est paru début avril. Il clôture le programme éditorial 2009.

Pour 2010

n° 96 : 100 ans d'aéronautique d'Aquitaine, piloté par Guy Joubert. 1^{er} trimestre 2010), à paraître en mai.

n° 97 : Radio CGT 33 et les radios libres (piloté par Michel Becerro) est en cours de réalisation et devrait sortir en juin.

n° 98 : Quarante ans de la région CGT Aquitaine (suivi par Pierre Auzereau) est en cours, il devrait sortir fin du 3^e trimestre.

n° 99 : le syndicalisme cadres et techniciens en Aquitaine (suivi par Anny Gleyroux-Ducom) devrait sortir dans le 1^{er} trimestre 2011.

Pour 2011

n° 100 : ce numéro devrait être un **numéro phare**, consacré à la revue des revues, c'est-à-dire « l'histoire de notre histoire ». Placé sous la responsabilité de Pierre Auzereau et Jean-Jacques Loubeau. il sera le premier numéro de 2011, à paraître au 2^e trimestre.

n° 101 : le projet porte sur le conflit de 1972 au journal Sud-ouest avec le syndicat du livre CGT. Deuxième numéro de 2011 à paraître au 3^e trimestre.

Pour la suite, certains projets ont pu être suggérés. Pour le **102** avec le syndicat de la Poste et pour le **103**, la CGT et le sport, FSGT, sans oublier les papeteries de Condat proposés par l'IHS 24.

Il conviendrait de préciser car notre feuille de route devrait prévoir un an d'avance.

Le bureau de l'IHSA en tant que comité de rédaction tient à rappeler qu'il convient d'avoir à l'esprit l'exigence de rigueur qui a prévalu à l'évolution de notre revue. D'un petit bulletin ronéotypé à l'origine, elle s'est peu à peu améliorée au moins en quantité (nombre de pages), voire en qualité au moins par sa présentation et la régularité de sa parution. D'ailleurs, un certain succès dans la vente de certains numéros (en particulier le n° 94) est là pour nous indiquer la voie à suivre.

Il faut souligner que si nous avons pu nous inquiéter, lors du CA d'octobre 2009) quant à la parution, le rythme semble s'être régularisé, sauf à prévoir les deux derniers numéros de l'année 2011.

L'assemblée générale aura donc à se prononcer sur la ratification ou la modification du programme éditorial 2011 et sur les perspectives de construction de celui de 2012.

Eléments chiffrés au 31 décembre 2009

Adhérents / abonnés : point comparé 2008/2009 au 31 décembre 2009

	2008 année complète Payés à l'ihsa	2009 Payés à l'ihsa au 31.12.09	Nouveaux abonnés 2009 individuels recensés	Nouveaux abonnés 2009 collectifs recensés
IHSA	16	12 sur 15 servis		1
IHS 24	34	35 sur 38 servis	2	2
IHS 33	208	210 sur 221 servis	9	6
IHS 40	56	52 sur 68 servis	3	1
IHS 64	47	46 sur 49 servis	1	1
Totaux	361	355 sur 391 servis	15	11

Evolution du nombre des abonnés année par année

1999 = 130	Ihsa
2000 = 175	Ihsa 153 et Béarn 22
2001 = 188	Ihsa 162 et Béarn 26
2002 = 202	Ihsa 177 et Béarn 25
2003 = 235	Ihsa 195 et Béarn 40
2004 = 262	Ihsa 196, Ihs40 21 et Ihs64 45
2005 = 281	Ihsa 200, Ihs40 46 et Ihs64 35
2006 = 291	Ihsa 19 , Ihs33 188, Ihs46 et Ihs64 38
2007 = 317	Ihsa 20, Ihs33 204, Ihs40 49 et Ihs64 44
2008 = 361	Ihsa 16, Ihs24 34, Ihs33 208, Ihs40 56 et Ihs64 47
2009 = 355	Ihsa 12, Ihs24 35, Ihs33 210, Ihs40 52 et Ihs64 46

Evolution de la diffusion des revues (hors abonnement)

2000 = 1181	2005 = 1139
2001 = 1407	2006 = 1523
2002 = 917	2007 = 2190
2003 = 1146	2008 = 3103
2004 = 1409	2009 = 1736

Situation financière

Comparatif Budget 2009 prévisionnel et bilan réel au 31 décembre 2009				
Recettes	Prévu		Réalisé	
Membres fondateurs	6	420,00	6	420,00
Adhérents ihsa individuels	10	160,00	5	80,00
Adhérents ihsa collectifs	4	160,00	0	0,00
Abonnements fondateurs	6	60,00	6	60,00
Abonnements des adhérents ihsa	14	140,00	5	50,00
Abonnements des adhérents 24	45	450,00	35	350,00
Abonnements des adhérents 33	220	2 200,00	210	2 100,00
Abonnements des adhérents 40	60	600,00	52	520,00
Abonnements des adhérents 64	50	500,00	46	460,00
Abonnement public	0	0,00	1	20,00
Cahiers de l'Ihs		65,00		26,00
Vente des revues antérieures		1 500,00		6 433,80
Vente des revues 2008		4 000,00		
Publicité		760,00		760,00
Subvention du Conseil Régional 2008 et 2009		1 500,00		3 000,00
Subvention du Conseil Général		800,00		600,00
Autres recettes: région CGT envoi des revues		2 600,00		2 692,04
Autres recettes diverses				1 954,45
TOTAL RECETTES		15 915,00		19 526,29
Dépenses	Prévu		Réalisé	
Edition des « Aperçus »		9 000,00		9 023,82
Envoi des « Aperçus »		2 600,00		2 692,04
Cahiers de l'Ihs		65,00		26,00
Fonctionnement		4 250,00		7 667,04
TOTAL DEPENSES		15 915,00		19 408,90

Compte de trésorerie au 31 décembre 2009

Solde créditeur des exercices précédents :	14 131,08
Excédent de l'année 2009 :	117,39
	14 248,47
Solde créditeur et disponible au 31 décembre 2009, conforme aux avoirs bancaires :	14 248,47

Concernant 2010 :

Des éléments chiffrés arrêtés au 30 avril 2010 seront communiqués le jour de l'assemblée générale

BULLETIN DE PARTICIPATION à l' AG du 31 mai 2010

NOM et PRENOM :

ADRESSE:

TELEPHONE :

MESSAGERIE :

@

ACTIF / RETRAITE/ENTREPRISE/PROFESSION D'ORIGINE :

Je participe à l'assemblée générale en tant que:

*adhérent individuel, représentant d'un adhérent collectif, représentant d'un institut départemental,
représentant d'un membre fondateur.*

A retourner au secrétariat de l'Institut le plus tôt possible.

INSCRIPTION AU BUFFET CAMPAGNARD

Je participerai au buffet qui suivra l'Assemblée générale :

seul (e), avec mon/ma conjoint (e), avec un/une invité (e).

(ci-joint chèque de participation 5 €par personne)

NOM et PRENOM :

A retourner au secrétariat de l'Institut le plus tôt possible.

APPEL A CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'IHSA (2010-2012)

Le conseil d'administration est élu et composé en conformité avec l'article 7 des statuts (voir page 6).

Au-delà des candidatures individuelles possibles, chaque IHS départemental comprendra que la future direction de l'IHSA repose essentiellement sur leurs efforts à présenter des candidats issus de leur rang.

La proposition de Jean-Jacques Loubeau retenue par le bureau sortant de l'IHSA de constituer un bureau futur composé à minima de 2 représentants par IHS et tenant compte de la proportionnalité des adhérents est une bonne base. Elle permettrait d'obtenir un bureau de 10 à 14 membres pour un CA de 30 membres, toujours sur les mêmes critères des effectifs de chaque IHS.

Le bureau sortant de l'IHSA invite chaque adhérent (e), les IHS 24, 33, 40 et 64 à répondre à cet appel à candidature au moyen du bulletin ci-dessous.

Merci d'avance

Le secrétariat

BULLETIN DE CANDIDATURE au CA (2010-2012)

Je suis candidat (e) à la fonction de membre du Conseil d'administration de l'IHSA

Ou

Notre IHS (précisez) présente les candidats ci-dessous à la fonction de membre du Conseil d'administration de l'IHSA

NOM et PRENOM :

ADRESSE:

TELEPHONE :

MESSAGERIE :

@

NOM et PRENOM :

ADRESSE:

TELEPHONE :

MESSAGERIE :

@

Préciser la qualité d'adhérent en entourant la partie adaptée ci-dessous.

adhérent individuel, représentant d'un adhérent collectif, représentant d'un institut départemental, représentant d'un membre fondateur.

A retourner au secrétariat de l'Institut le plus tôt possible.

PROCURATION

La présence de chaque adhérent/abonné individuel ou collectif est souhaitable. Néanmoins, en cas d'impossibilité, d'indisponibilité ou de force majeure, donner procuration est possible en application des statuts en vigueur :

ARTICLE 6 – Assemblée Générale ordinaire

..... Elle se réunit tous les deux ans, délibère sur toutes les questions mises à l'ordre du jour et décide à la majorité des Membres présents ou représentés.....

.....Chaque membre peut donner procuration, les membres présents ne pouvant disposer que de deux procurations.....

Dans ce cas, remettez la procuration ci-dessous à un adhérent de votre choix

Ou à retourner au secrétariat de l'Institut le plus tôt possible.

IHSA Bourse du Travail, 44, cours Aristide Briand- 33075 Bordeaux Cedex



PROCURATION

Je/nous soussigné (es)

Donne /donnons) procuration à

en vue des votes devant intervenir au cours de l'assemblée générale ordinaire de l'IHSA
du 31 mai 2010

Fait, le..... Signature

cachet éventuel des adhérents collectifs